Défenseur des droits
Madame La Défenseure des Droits
Madame Claire HEDON

Libre réponse 71120
75342 Paris CEDEX 07

Objet = Je viens vers vous pour l'instruction de mon dossier, je vous adresse donc un courrier avec les pièces irréfragables en PJ que je vous ai adressés par email le 23 et 25 février 2023 (à « claire.hedon@defenseurdesdroits.fr »)

Marseille le 27 février 2023
LRAR du 2 mars 2023 Colissimo N° 8U 0203 542449 3

Bonjour, ***Comme disait Mr Nelson MANDELA que j'ai rencontré :"Je ne perds jamais. Soit je gagne, soit j'apprends" et j'ai beaucoup appris à 74 années.***

Je fais suite à mon appel téléphonique du 27 février 2023 ou l'on m'a conseillé de vous adresser un dossier.
Je vous confirme donc saisir la Défenseure des droits ce jour, faisant suite à mes courriels dont celui du 23 et 25 février 2023 car mes droits ont été bafoués, par des dénis de justice, des jugement iniques et des forfaitures comme vous le constaterez si vous prenez la peine d'accorder de l'attention aux informations ci-dessous et en PJ

Je viens donc vers vous pour l'instruction de mon dossier, je vous adresse le courrier avec les pièces irréfragables en PJ non seulement que je vous ai adressés par email le 23 et 25 février 2023 (à claire.hedon@defenseurdesdroits.fr **) mais le courrier à Mr Le 1er Président de la cour de Cassation *Mr Christophe SOULARD* qui fait la démonstration des dénis de justice, des jugements iniques et des forfaitures depuis 25 années. Je sollicite votre curiosité et sagacité ainsi que votre aide et soutien à mon égard, comme la loi le permet et oblige aussi Monsieur Emmanuel MACRON Président de la République, merci d'avance.**

Pour votre information j'avais rencontré en mars 2010 Mr Michel GIUSTI (comme vous pourrez le lire dans les PJ pièce n°12 du courrier au 1er Président de la cour de Cassation, qui a été mis en copie d'email le 25 février 2023 « michel.giusti@defenseurdesdroits.fr«) **anciennement Directeur des services Fiscaux à Marseille, maintenant défenseur des droits en PACA et il m'avait confirmé devant témoin que les poursuites et ATD seraient annulés ainsi que les prises d'Hypothèques sur mes biens (**devant témoin**) en effet il considérait que les poursuites fiscales n'avaient pas de sens et devaient cesser.**

Trouvez 6 PJ sur ce courrier =
-1 A) Décision Inique, déni de justice forfaiture, de la cour de Cassation du 8 février 2023
-2 B) Courrier des honoraires à payer pour le rejet de Maître Thomas LYON CAEN à Mon Avocat Maître Eric WITT
-3 C) ATD DGFIP mise en demeure à payer un Millions d'€ du 27 mai 2021
-4 D) la Supplique du 10 février 2023 adressée à mes avocats sur le résultat du procès en cassation qui est une décision inique, un déni de justice, une forfaiture, un rejet de + non motivé et l'explication de la ruine de ma famille
-5 E) Analyse du Jugement de mars 2002 Inique et déni de justice de 2002 après ma relaxe en 2001.
-6 F) Lettre adressée au 1er Président de la cour de Cassation le 11 décembre 2022 (et 41 pièces jointes irréfragables)

Je vous sollicite donc=

- pour annuler les poursuites de la DGFIP
- pour annuler ma condamnation de 2002 qui a fait suite à ma relaxe de 2001 par un appel du Procureur Marc CIMAMONTI.
- Pour obtenir une indemnisation équitable du préjudice que ma famille a dû subir,
- Pour obtenir les excuses légitime de la France.

» La vérité est dans les injustices, cette vérité là est la seule qui compte, elle est même à l'origine du mot Avocat « ad vocatus – Au secours ! », elle en est le moyen « ad vocare- parler pour ! ». La vérité judiciaire n'existe pas, car la justice n'a pas pour but de dire la vérité, la justice doit seulement la rechercher. Mais trop peu de fois les services judiciaires, l'administration recherchent la vérité .Enfin, un grand avocat et un grand journaliste ne vont pas à la facilité, ils cherchent la vérité non l'intérêt, quand le malade est grave le médecin est grand. »

Merci de l'intérêt que vous porterez à mon combat pour obtenir justice.
Seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin et Si vous ne pouvez pas éliminer l'injustice, au moins racontez-la à tous disait Mr Ali Shariati, sociologue iranien (1933-1977). » C'est donc ce que je fais !

Une histoire judiciaire qui fait comprendre la situation de Richard ARMENANTE tant les preuves irréfragables justifient l'injustice que j'ai dû subir pendant 25 années, corruption à tous les étages des services judiciaires et complot en bande organisé pour détruire Richard ARMENANTE =
Cela justifie ma position et mes analyses, et devant les faits les arguments de mes adversaires sont sans valeur.
Pour croire en la justice en France il faut beaucoup d'humour me disait un Avocat.
Que faire donc je vous pose la question, quand vous avez été ruiné, détruit moralement, face à une injustice incontestable. J'attends donc des excuses de la France et des services Judiciaires pour l'Honneur de ma Famille le plus vite possible.
La France, n'est plus capable de faire régner la justice, l'injustice est devenue un métier, Mr Éric Dupond-Moretti, Ministre de la justice actuel disait : "En France, il ne faut pas avoir à faire à la justice".
En France, il n'y a pas le pouvoir mais l'abus de pouvoir et donc la faiblesse des contre-pouvoirs citoyens.
La France, est le pays qui a proclamé les droits de l'Homme, mais pas celui qui les applique!
Pour croire en la justice française il faut donc beaucoup d'humour!
Une justice française classée par La Commission Européenne d'Evaluation de la Justice CEPEJ 37/43 derrière l'Azerbaïdjan et l'Arménie. (DE Mme Clare DALY Députée UE en 2021 Rapport sur la justice Française l'ARBITRAIRE au cœur de l'UE dans lequel j'ai apporté ma contribution)

<u>Mon histoire, mon combat sont la démonstration de la radicalité de nos institutions, du pays, et suivant mon histoire familiale de résistance aux Nazis une radicalisation à bas bruit en route</u>. Une condamnation politique à mon encontre comme vous pourrez le lire dans le dossier adressé au 1er Président de la Cour de cassation.

Ma Famille des résistants de la 1ere heure en 1940, des rues et avenue ainsi que décoration de la Grand-croix de la légion d'honneur, témoignent du sacrifice humain (Des membres de ma famille avait tissé des liens particuliers de cette période de résistance avec Mr Gaston Defferre et Mr Jacques Chaban Delmas). Ma famille m'a appris cette curiosité nécessaire à la vérité et la cruauté des hommes et de la guerre. Quand ma famille tentait d'informer sur ce que faisaient les Nazis, les Français ne voulaient pas le croire. Je suis en résistance comme ma Famille!

La Justice n'est pas là pour dire la vérité mais pour la rechercher, j'attends toujours ?
En fait peu de citoyens le savent, en France les Avocats, les Administrations peuvent mentir et ils ne s'en privent pas contrairement aux USA ou dire la vérité est une obligation et aux USA mentir est condamnable, pas en France !
La France, est devenue peu à peu un Pandémonium et ce n'est pas un Euphémisme!

Vous savez qu'on ne gouverne pas sans quelques inimitiés pour le bien Public, bonne maxime que j'ai appliquée pour mon entreprise et mes fonctions d'élus municipal. *Les escrocs me détestent, et la justice mais pas seulement a eu une attitude adversative, c'est un orgueil après avoir été un malaise, en particulier pour la Justice. Quand j'étais en activité intensive, mes amis ou collaborateurs se sont contentés de me taxer d'ambition et d'intransigeance, je le revendique ; j'ai toujours été très ambitieux pour le destin de mon entreprise SPMP Riviera, ma Ville de Marseille et intransigeant de la manière pour le voir accomplir. Les rumeurs sur mon entreprise ou ma ville m'ont toujours plus affecté ; mais j'ai toujours eu avec moi le citoyen, la famille, en particulier les actionnaires salariés, dans mon entreprise SPMP Riviera, qui pendant 20 années m'ont voté la confiance. L'ordre m'a toujours convaincu, et j'ai dû choisir et vite ; Le passé ou l'avenir, j'ai toujours choisi l'avenir. Il m'a fallu choisir entre mon capital financier et le capital travail, j'ai toujours choisi le travail. J'ai toujours mis l'intérêt supérieur au-dessus du mien. A partir d'un certain niveau de réussite on fait abstraction de son orgueil et de ses intérêts personnels pour la justice, la morale, l'Honneur de sa Famille. Je ne suis pas un affairiste en quête de fortune ou pour l'intérêt de certains. A mon Age je peux encore manger, rire et Haïr. Personne ne peut mettre en doute mes sentiments élevés au sujet de la démocratie. Mais les immobilismes, les médiocres ont une revanche à prendre et nul-doute qu'ils ne laisseront pas passer l'occasion.*

<u>Pour qu'il y ait justice</u> *il faut que certains oublient ce qu'ils sont. C'est parce que certains peuvent tout qu'ils ne doivent pas se le permettre. <u>À mes funérailles, je pense que certains me donneront raison, je les remercie d'avance.</u>*

Pourquoi je me bats : *pour les valeurs qui nous rassemble, que ma famille m'a cédées : la vertu le respect. J'ai toujours préféré le langage des Hommes, car tout le monde parle de la justice mais moi je suis le mieux placé pour en parler. Je dénonce la gabegie judiciaire et surtout j'en ai assez de cette médiocrité judiciaire. Cette France, dont j'étais si fier, qui se prend pour le nombril du monde, qui donne des leçons au monde entier, une vraie «Ripoublique?» Bananière. Incapable de respecter les droits de l'Homme et le droit tout court. Mais il y a un peu d'espoir certains Magistrats ont le courage de dénoncer les dysfonctionnements !*

Je lutte donc *contre l'humiliation, la soumission, l'esclavage de la classe d'en bas, la dictature de l'état judiciaire et de certains fonctionnaires de la D.G.F.I.P., les hédonistiques et les hédonistes de la justice et de la D.G.F.I.P I, les réponses dilatoires, les connivences, le corporatisme, les attitudes adversatives …etc.*

Dans mes réflexions, *il m'a bien fallu admettre que la France n'offre plus d'avenir pour la démocratie. Le fascisme, l'intolérance, la tricherie, le mensonge se sont développés et sont devenus la règle. Le Sophisme est devenu la règle en politique, la pusillanimité est de mise. Comme je l'ai écrit à Monsieur Le Président de La République et son Ministre de La Justice; dois-je avec ma famille, rentrer en résistance armée, pour avoir une justice digne de ce nom?* «Ce ne sont pas seulement ceux qui font le mal qui rendent notre société infernale. Ce sont aussi ceux qui regardent, laissent faire et n'assument pas leurs responsabilités (Albert EINSTEIN) .»
Non seulement Le Ministre de la Justice, mais tous les Présidents de la République, Ministres et élus ont l'obligation légale de faire régner la bonne justice en France et je n'ai pas manqué de leurs écrire. Celui qui n'a pas le goût de l'absolu se contente donc d'une médiocrité tranquille. Une injustice faite ne fût-ce qu'à une seule personne est une menace pour nous tous. L'article 40 CPP s'applique à ces personnes qui ne respectent pas le bon droit. A mon sens, il convient d'œuvrer pour que chacun paie pour ses actes, y compris et surtout quand il s'agit des magistrats qui connaissent parfaitement les lois et sont chargés de les faire appliquer par les administrés. N'est-il pas dit que « Nul n'est au-dessus de la loi » ?
Et pourquoi les magistrats feraient l'exception dans un Etat de droit ? C'est le contraire qui devrait être appliqué : un magistrat qui enfreint la loi délibérément (donc en commettant une ou des bavures) devrait être condamné plus que les simples administrés qui ne sont pas censés connaître toutes les lois.

La vérité ne peut se laisser enfermer, Elle me, et nous rend Libre!
Une injustice faite, ne fût-ce qu'à un seul homme, est une menace pour nous tous.
La Justice non contrôlée ne peut plus progresser. Les politiques ne font rien et le juge devient un Maître de l'injustice. Il faut agir et vite, car Une Démocratie sans contrôle est soumise à la médiocrité des Hommes!
Ce qui ne se contrôle pas ne progresse pas !

Mais= ***«les dysfonctionnements judiciaires en France ne permettent pas un développement économique comparable à d'autres pays.*** Des dysfonctionnements insupportables sont la démonstration d'un système dépassé et complice d'injustice .Tous les jours la réalité le démontre.
La justice française n'est plus un moteur économique. Le Temps pourtant, c'est de l'argent! Il y a + de 40 ans nous pensions local et nous agissions global et maintenant nous devons penser global et agir local. L'administration et la démocratie française n'est plus dans le peloton de tête au niveau mondial, pour réussir économiquement dans ce monde globalisé il faut avoir une administration et une démocratie compétitive c'est-à-dire efficace à l'écoute du monde et des citoyens.
Si nous ne modifions pas le fonctionnement de notre justice, nous nous préparons, ainsi à vivre de nouveaux désordres sociaux et économiques, qui une, fois de plus, nous ferons faire du surplace démocratique et consacrer le gâchis de nos potentiels. Alors que font, nos Elus, la presse (papiers et TV), Les Syndicats, "où sont les contres pouvoir"; **Qui défend le citoyen ???? Ou sont les contre-pouvoirs??**

O EPIMENON NIKA "CELUI QUI PERSISTE VAINCRA !

Je vous remercie de l'attention bienveillante que vous porterez à ces informations.

Donc je le dis à nouveau en conclusion Que faire donc je vous pose la question, quand vous avez été ruiné, détruit moralement, face à une injustice incontestable. J'attends donc, justice, des excuses de la France et des services Judiciaires pour l'Honneur de ma Famille le plus vite possible.

Dans l'attente, que la DGFIP cesse de me Harceler, que la justice, me soit rendue dans les meilleurs délais, de votre aide, de vous lire, de votre appel, de vous rencontrer, je vous prie de recevoir le Défenseur des Droits, Madame La Défenseure des Droits, Madame Claire HEDON, L'expression de ma plus Haute considération Amicale.

Richard ARMENANTE / Association de Défense de la Famille ARMENANTE

Histoire d'un pillage, violation des lois, des droits et des droits de l'Homme, et corruption en France= **Mon Blog:** cliquez ici : http://injustice.blog.free.fr ,
17 Rue Cité des Platanes
13005 MARSEILLE, Tel Mob= 06 88 73 45 04, **Email= richard.armenante@aliceadsl.fr**

6 PJ A à F =

-1 A) Décision Inique, déni de justice forfaiture, de la cour de Cassation du 8 février 2023
-2 B) Courrier des honoraires à payer pour le rejet de Maître Thomas LYON CAEN à Mon Avocat Maître Eric WITT
-3 C) ATD DGFIP mise en demeure à payer un Millions d'€ du 27 mai 2021
-4 D) la Supplique du 10 février 2023 adressée à mes avocats sur le résultat du procès en cassation qui est une décision inique, un déni de justice, une forfaiture, un rejet de + non motivé et l'explication de la ruine de ma famille
-5 E) Analyse du Jugement de mars 2002 Inique et déni de justice de 2002 après ma relaxe en 2001.
-6 F) Lettre adressée au 1er Président de la cour de Cassation le 11 décembre 2022 (et 41 pièces jointes irréfragables)